

Investir dans le secteur bio – c'est renforcer l'économie, la résilience climatique et les communautés du Canada

RÉSUMÉ

Le secteur biologique au Canada est bien placé pour stimuler la croissance économique tout en faisant progresser les objectifs du gouvernement en matière d'environnement et de développement durable. Pour rester compétitif et exploiter pleinement son potentiel, le Canada doit faire des investissements stratégiques et intégrer la production biologique dans son programme de croissance économique :

1. En mettant en place une solide stratégie de collecte et de publication des données sur la production biologique.
2. En créant un fonds de croissance pour le marché biologique afin d'améliorer l'accès au marché.
3. En mettant en place un programme de soutien à la production biologique pour favoriser la conversion et le transfert de connaissances.

Une voie, de nombreux avantages

Le secteur biologique du Canada, évalué à plus de 9 milliards de dollars en 2023, est le 5^e marché biologique en importance au monde. Il est prévu que le marché mondial des produits biologiques triplera au cours de la prochaine décennie en raison de l'intérêt croissant pour la santé humaine, les systèmes écologiques et les attributs de durabilité.

L'agriculture biologique appuie les objectifs du Canada relatifs au climat, renforce les chaînes d'approvisionnement, diversifie le secteur agroalimentaire canadien et contribue à la sécurité alimentaire en ralliant les économies locales et rurales. Qui plus est, la régie biologique soutient la biodiversité, améliore la santé des sols et la qualité de l'eau, tout en augmentant les revenus agricoles et les moyens de subsistance ruraux.

La production biologique est le seul système de production durable réglementé au Canada qui répond à des normes strictes, profite à l'environnement et aux économies rurales, améliore la résilience face au défi climatique et offre des primes aux exploitants. Les produits biologiques canadiens sont reconnus à l'échelle internationale dans le cadre de neuf accords commerciaux avec 35 pays, en toute conformité avec les objectifs fédéraux et mondiaux en matière de durabilité.

Développer le marché de l'agriculture biologique

Cette année marque le 15^e anniversaire de la mise en place du Régime Bio-Canada (RBC) ; pour la première fois, le nombre d'exploitants biologiques a diminué et les superficies consacrées à l'agriculture biologique ont peu progressé. Contrairement à ses partenaires commerciaux, où les ministères responsables de l'agriculture stimulent le développement de leurs secteurs biologiques respectifs, le Canada s'est principalement concentré sur l'application de la réglementation par l'intermédiaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). En conséquence, le financement et les ressources n'ont pas suivi le rythme de la croissance rapide du secteur stimulée par la demande des consommateurs, ce qui a entraîné un déficit commercial pour le Canada. En revanche, les États-Unis et l'Union européenne ont réalisé d'importants investissements à long terme dans la production biologique et le développement du marché, en reconnaissance des avantages économiques, environnementaux et sociaux qui en découlent.

Pour rester compétitif et libérer tout le potentiel du secteur biologique, le Canada doit passer d'une approche axée sur l'application de la loi à une approche axée sur le développement actif et soutenue par de nouveaux outils, des investissements plus importants et une stratégie équilibrée qui harmonise l'offre et la demande.

Priorités sectorielles¹

Un cadre politique et une stratégie pour la croissance du secteur sont nécessaires, y compris les actions clés suivantes :

1. Stratégie en matière de données sur la production biologique

Établir une approche interministérielle et coordonnée (incluant Agriculture et Agroalimentaire Canada, ACIA, Statistique Canada) pour recueillir et partager publiquement des données sur la production biologique, les chaînes d'approvisionnement, la main-d'œuvre et le commerce, afin de renforcer l'intégrité et la compétitivité du secteur biologique tout en s'alignant sur les stratégies fédérales en matière de données.

Coût : un coût ad hoc de 2 millions de dollars, plus les frais liés à la maintenance et à la mise à jour des systèmes de collecte de données et à la création d'une base de données publique.

Justification : Le Canada ne dispose pas de données de base accessibles au public sur la production, les ventes et le commerce de produits biologiques, lesquelles sont disponibles au Canada et dans d'autres pays pour d'autres cultures conventionnelles et spécialisées. Cette absence de données réduit les occasions d'affaires et augmente les risques liés à l'intégrité des produits biologiques. Des données complètes sur l'agriculture biologique sont essentielles pour favoriser le développement des marchés et des échanges commerciaux, stimuler les mesures et les décisions au niveau de l'exploitation, soutenir l'innovation et l'investissement stratégique, lutter contre la fraude et préserver la crédibilité du Régime Bio-Canada.

2. Croissance du marché biologique

Créer un fonds de développement du marché biologique pour renforcer les partenariats de la chaîne d'approvisionnement afin de stimuler les marchés, encourager les exportations, faire progresser les politiques d'approvisionnement en produits biologiques, soutenir les initiatives en éducation et maintien de la confiance des consommateurs, et promouvoir un accès équitable et élargi aux marchés cibles.

Coût : 9 millions de dollars par an

Justification : Un marché stable et prévisible est essentiel pour réduire les risques encourus par les entreprises, en particulier en période de ralentissement économique, et pour assurer la durabilité et la croissance à long terme du secteur. Le développement des marchés, la confiance des consommateurs dans la marque Biologique Canada, la coordination de la chaîne d'approvisionnement et les politiques d'approvisionnement public sont essentiels pour développer les marchés et rendre les produits biologiques plus abordables et accessibles.

3. Soutien à la production biologique

Soutenir la croissance de l'offre biologique au Canada en établissant des mesures de soutien à la conversion vers l'agriculture biologique et en favorisant l'innovation et le transfert accru des connaissances sur les pratiques biologiques.

Coût : 30 millions de dollars sur trois ans pour soutenir la conversion vers les pratiques agricoles en production biologique. Ce montant inclurait 6 millions de dollars pour les services de vulgarisation et de transfert du savoir en gestion biologique, laquelle inclut les pratiques durables pouvant être adoptées par tous les agriculteurs, pour la formation des agronomes, pour la diffusion de la recherche et le soutien aux organismes favorisant le transfert des connaissances et les communautés de pratique.

Justification : Le Canada a le potentiel d'être un chef de file en production de cultures biologiques de grande qualité, mais l'offre est en deçà de la demande nationale et mondiale, ce qui entraîne un déséquilibre commercial favorisant les importations. La période de conversion de trois ans pour la certification biologique pose des risques financiers, car les agriculteurs mettent en œuvre de nouvelles pratiques sans avoir accès aux primes associées aux produits biologiques. Les services de soutien et de vulgarisation à frais partagés ont été identifiés comme essentiels pour s'assurer que les agriculteurs restent compétitifs tout en adoptant des pratiques plus durables qui augmentent la résilience face au changement climatique, améliorent la santé des sols et la biodiversité, et réduisent les émissions de GES.